



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL en date du JEUDI 28 MARS 2019

Date de convocation : 20 Mars 2019

Étaient présents : MM. DUBOIS Pierre, MAUBOUSSIN Rémy, Mmes RIVOL Fabienne, BOULARD Christelle, Adjoints ; MM. BONSERGENT Damien, BERTHO Yves et Mmes BRESTEAU Aude, CERVellini Chantal & DEGROUAS Marie-Jeanne

Formant la majorité des membres en exercice

Absents et excusés : Mme RAYNAUD Magali (pouvoir à M. Bertho), et M. ROBIN Olivier

Absent : M. MONGUILLON Julien

Madame Marie-Christine RAYNAUD, attachée territoriale assistait également à la séance.

Monsieur Pierre DUBOIS, Maire, ouvre la séance à 18h30 dans la salle du conseil municipal; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné M. BERTHO Yves, secrétaire de séance.

Monsieur DUBOIS rappelle l'ordre du jour :

- * Demande de « prime d'Etat » pour les employés communaux
- * Proposition de cession du Chemin de « Beauvais »
- * Vote des subventions Exercice 2019 ;
- * Affaires et questions diverses (repas du 8 mai, concert du 5 mai, automate dépôt de pains)

1/ demande de « prime d'Etat » pour les employés communaux

Monsieur le Maire fait part d'une demande d'un agent communal afin d'obtenir la même prime proposée par M. Macron dans le secteur privé ; M. le Maire précise que l'octroi d'une prime ne peut avoir lieu que dans le cadre d'un régime indemnitaire. A ce jour, ce régime indemnitaire n'a pas été mis en place donc aucune indemnité ne peut être allouée en dehors de cadre. La mise en place du RIFSEEP n'a pas été inscrite au budget 2019.

2/ Proposition de cession du Chemin de « Beauvais »

Monsieur le Maire informe le CM de son dernier rendez-vous, en présence de M. Mauboussin, avec M. & Mme Delanoue Michel, propriétaires à « Beauvais » ; lors de différentes séances de Conseil Municipal, le sujet de céder ou non le chemin de « Beauvais » a été évoqué (séances municipales de 2010, 2013, 2014, 2016 et 2018) Après en avoir délibéré, compte tenu des précédents avis négatifs sur ce sujet, le Conseil Municipal s'est prononcé de façon négative de manière définitive sur le projet de cession du chemin.

3/ Subventions allouées – exercice 2019

Sur proposition de Monsieur le Maire, et, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions ci-après :

ORGANISMES	MONTANT ALLOUE
Commune de La Quinte / cantine scolaire	10.000 €
Généralités Mouvement Aînés Ruraux de Lavardin	500 €
Chemin des Arts	500 €
APE des Petits Quintois et Lavardinois	500 €
ASCA Lavardin Tennis de Table	500 €
Carpe Nord 72	300 €
Comice Agricole canton de Conlie	150 €
Anciens Combattants Domfront-Lavardin	50 €
ADMR Conlie	50 €
Antonnière Judo Club	30 €
ADEN (Asso. Deptle des Elus contre les nuisances de la LGV	100 €
TOTAL =	12.680 €

Les crédits sont prévus à l'article 6574 du budget communal et à l'article 657348 pour la commune de La Quinte.

4 Affaires diverses

Repas du 8 mai

M. le Maire rappelle les horaires des cérémonies du 8 mai (rendez-vous à 11h15 près de la Mairie) ainsi que l'organisation du repas offert aux plus de 60 ans.

M. Mauboussin a consulté un premier traiteur (« Le Méridien » à Neuvillalais) ; en attente d'un devis ; un autre traiteur sera consulté pour l'organisation de ce repas.

Concert du 5 mai :

Un concert de l'orchestre Harmonie de la ville du Mans sera donné à la salle polyvalente.

Distributeur automatique de pains :

M. le Maire informe que le boulanger de La Milesse est intéressé pour un dépôt de pains sur la commune (distributeur automatique) ; une rencontre s'est tenue avec un représentant de la Sté Diamento.

Après débat, le Conseil Municipal décide de reporter sa décision à la fin du mois d'avril après avoir rencontré M. Deslis, propriétaire des murs du commerce afin de connaître l'avenir de ce commerce (repreneur ?).

Eglise :

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal valide les devis de la SA Gougeon pour les travaux suivants :

- restauration du cadran pour un montant de 1736 € (hors location de la nacelle)
- remise en état du moteur de mise en volée de la cloche 2 pour un montant de 2772 €

Maisons fleuries 2018 :

La remise des récompenses aura lieu le vendredi 26 avril à 18h, avant la séance municipale

Courrier de M. Pichereau, Député :

Il est proposé 2 dates pour une visite de l'Assemblée Nationale ;

La majorité des élus est intéressée par cette visite (29 octobre ou 17 décembre)

Un mail de confirmation sera transmis au secrétariat du Député en espérant, dans la mesure du possible, que l'ensemble des élus puisse y aller.

Tour de table des Elus :

M. Mauboussin a rencontré 1 entreprise de désherbage à vapeur d'eau chaude ; le devis pour 3 passages /an est de 3960 €- Sans suite. Voir peut-être avec la 4CPS pour 1 achat groupé ? Informe, également, que des élus et techniciens de Sargé sont venus visiter le terrain multisports. Concernant les travaux de déploiement de la fibre, une pré-réception a eu lieu le 27 mars ; les travaux réalisés en enfouissement sont corrects, par contre ce qui est en aérien doit être revu. L'ouverture à la commercialisation est donc reportée ; il semblerait que les principaux fournisseurs (Orange, SFR, Bouygues) se positionneront sur le marché.

Yves Bertho assistera à une démonstration zérophyto le 29 mars au Mans. Concernant les nouvelles conditions de tri, cela développe un volume plus important ; d'où 1 réflexion sur un ramassage en porte à porte ? Informera la

4CPS en qualité de membre de la commission environnement, des remarques d'administrés notamment sur le tri des pots (yaourts,...) qui sont volumineux et qui entraînent des déplacements plus souvent aux containers.
Damien Bonsergent soulève la question sur la mise en place de bancs dans le vestiaire de la salle polyvalente (notamment pour les activités sportives : tennis de table, zumba,)
Chantal Cervillini demande si la commune a de nouveaux éléments sur la mise en vente des 10 logements locatifs, cours Henri Matisse.

Séance levée à 21H 00